

Cérémonie à la stèle « des Oubliés du Meknès »

SAINT-MARTIN EN CAMPAGNE - BERNEVAL-LE-GRAND  
(PETIT-CAUX)

Samedi 24 juillet 2021

Discours de Raynald Allégue-Fuschini,  
Président de l'association « les Oubliés du Meknès »

Monsieur le sous-préfet,  
Monsieur le représentant de l'Ambassade de Grande-Bretagne,  
Madame la directrice Départementale de l'ONAC-VG,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la Marine, de la gendarmerie, des pompiers, des douanes  
et autres corps,  
Mesdames et Messieurs les élus de la Région, du Département et des Communautés de  
Communes,  
Mesdames et Messieurs les maires et élus des villes et communes,  
Mesdames et Messieurs les représentants d'associations d'Anciens Combattants et de Devoir de  
Mémoire,  
Mesdames, Messieurs, les enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants des familles de marins,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur pour moi de célébrer cette cérémonie du 81<sup>ème</sup> anniversaire du torpillage du Meknès le 24 juillet 1940 à la mémoire des 420 marins « **Morts Pour La France** » et celle des **3 aviateurs** britanniques abattus lors de leurs recherches pour secourir les rescapés.

Votre présence toujours aussi fidèle, témoigne de votre attachement à cette cérémonie annuelle. Notre association a pour but principal de perpétuer chaque 24 juillet le souvenir de cette date tragique de notre histoire et de la faire connaître.

Les années passant, enfants de disparus et de rescapés seront de moins en moins nombreux à participer à cette cérémonie. Il est donc de notre devoir, dès à présent de préparer les nouvelles générations comme moi, à venir chaque année dans ce lieu symbolique, continuer ce Devoir de Mémoire.

**Devoir de Mémoire** de ces marins ou Devoir de Mémoire historique ?

Nous pensons qu'il faut rappeler chaque année la petite histoire de ces marins disparus et rescapés et quelle fut sa place dans la grande histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Ces marins qui étaient pratiquement tous des réservistes affectés sur des bâtiments de la flotte auxiliaire – à l'exception du navire « Courbet » - avaient pris une part active dans l'évacuation de **Dunkerque** du 26 mai au 3 juin 1940 ou encore dans la bataille de **Saint-Valéry-en-Caux** du 10 au 12 juin 1940.

Plusieurs de ces marins seront cités par l'armée, ce qui leur donnait d'office l'attribution de la « **Croix de Guerre** ».

Dès le 18 juin, ils rejoindront sur leurs bâtiments les ports de la côte sud de l'Angleterre et attendront que leur sort soit réglé par la convention d'armistice.

C'est alors que le 3 juillet survint le drame de **Mers-el-Kébir**. Ce même jour la marine britannique mettra la main sur les bâtiments réfugiés dans les ports de Portsmouth et de Plymouth. Après la saisie de leurs bâtiments les équipages français furent débarqués et internés dans les camps aux environs de Liverpool en attendant leur rapatriement en France.

Après des négociations difficiles et orageuses avec les autorités britanniques, l'amiral Cayol « **persona non grata** » refusa de partir et manifesta son intention de rester en Angleterre jusqu'à que tous ses équipages aient été rapatriés en France.

Les 21, 22 et 23 juillet, l'Amiral Cayol supervisa l'organisation de l'embarquement de 4600 réservistes sur les bâtiments « **Aveyron** » **1000** hommes, « **Jean-Louis Dreyfus** » **1500** hommes, « **Saumur** » **900** hommes et le « **Meknès** » **1280** hommes.

Le mercredi 24 juillet à 8 heures du matin, l'Amiral Cayol quittait Liverpool pour aller s'embarquer en fin d'après-midi avec le Commandant Le Chuiton à bord du paquebot « **Meknès** » pour rejoindre les **1177** officiers et marins et **103** hommes d'équipage à destination de Marseille.

A 23 heures, au large de Portland, le « **Meknès** » est mitraillé par une vedette allemande et torpillé. Il coule en huit minutes.

Nous ne reviendrons pas sur cette nuit tragique du **24 juillet 1940**.

Le lendemain à l'aube, prévenus par le S.O.S du « **Meknès** », les Britanniques envoyèrent sur zone 4 destroyers qui recueillirent les rescapés. Un Blenheim du **Squadron 59** qui participait aux recherches fut abattu par l'aviation allemande. Ses **3 aviateurs Britanniques**, victimes collatérales du torpillage, sont désormais associés aux hommages que nous rendons chaque année aux disparus du « **Meknès** ».

Du 23 août jusqu'à la fin du mois de septembre 1940, la mer rejeta sur les plages de la côte normandes du Havre à Ault, **234 corps** dont 110 terriblement mutilés qui ne furent pas identifiés. 186 corps ne furent jamais retrouvés. **420 marins** manquèrent à l'appel.

Ce sera le début des « **Oubliés du Meknès** ».

Devoir de mémoire c'est aussi de sortir de l'oubli ces quelques marins cités à l'ordre de leur Division durant la guerre et disparus sur le « **Meknès** ». Ils ont eu droit à la « **Croix de Guerre** » à titre posthume :

**TOP Léonard** - Matelot canonnier

**LUCO Henri** - Matelot

**Le CANNELIER Raymond** - Matelot Fusilier

« Ont participé à bord du « **Branlebas** » à l'évacuation de Dunkerque. Belle tenue au feu sous le bombardement ennemi »

**VANLERBERGUE Arthur** - Quartier maitre mécanicien sur le « **Barbe Auguste** »

« A assuré pendant les bombardements la réparation des câbles électriques permettant ainsi la continuité des dragages »

**TANGUY Léon** - Quartier maitre mécanicien sur le Patrouilleur « **Patrie** » « A fait preuve d'un grand courage et d'une grande présence d'esprit au cours des incendies provoqués par le feu de l'ennemi et qui risquaient de détruire son bateau »

**ROBIN André** - Quartier maitre de manœuvre du « **Président Briand** » cité à l'ordre de la Brigade

« N'a cessé de faire preuve dans les circonstances les plus délicates du plus grand calme et d'un allant remarquable »

Cette année nous avons une pensée toute particulière pour **Francis Guého**. Francis nous a quittés le 28 avril dernier. Il était l'un des premiers adhérents de notre association aux côtés de David.

Artiste-peintre né ici, dans le village de Saint-Martin-en-Campagne. C'est lui qui réalisa le dessin de la bouée sur la stèle et les croquis du livre du Meknès.

Il réalisa aussi en 2011 à son initiative un ex-voto du « **Naufrage du Meknès** » exposé à la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours à Dieppe. C'était le peintre de l'association.

Chaque 24 juillet il participait à la cérémonie à nos côtés. Sa casquette de marin fixée sur sa chevelure blanche, sa marinière, son écharpe rouge qui entourait sa grande barbe blanche en pagaille, sa silhouette particulière faisait partie du paysage.

J'adresse nos amitiés à son épouse **Elisabeth** présente parmi nous.

L'an passé la pandémie a perturbé l'organisation du 80<sup>ème</sup> anniversaire qui devait avoir un éclat tout particulier. Les manifestations annexes prévues ont été annulées, mais vous pouvez, demain dimanche de 10 heures à 18 heures, voir l'exposition des tableaux autour du Meknès, du Peintre Officiel de la Marine, **Alain Jamet** à la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours à Dieppe.

Plus de 40 tableaux de marins et du bateau sont exposés et à acquérir.

Une rencontre est prévue demain matin à 11 heures à la chapelle de Bonsecours à Dieppe ou vous êtes tous conviés à la rencontre du peintre.

En tant que petite neveu du marin disparu **Roch Fuschini** et au nom de l'association « **Les Oubliés du Meknès** » nous remercions monsieur le sous-préfet, madame la directrice de l'ONAC-VG, monsieur le représentant de l'Ambassade, madame et messieurs les Maires et élus, de leurs présences.

Mesdames et messieurs les maires et présidents des anciens combattants, d'avoir organisé cette cérémonie à nos côtés.

Nous remercions aussi tous les bénévoles de l'association pour leur dévouement gratuit et obstiné depuis 2010 et encore cette année ont permis la tenue de cette cérémonie et enfin nous remercions les familles des disparus et des rescapés de participer toujours aussi fidèlement à cette commémoration du souvenir.

Marins disparus du Meknès, **81 ans après**, vous restez à jamais présents dans nos cœurs aux côtés des marins rescapés.

Vous n'êtes plus « les Oubliés » du Meknès.

Merci